



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 16 juin 2016
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contégat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 45/2016 concernant
Règlement du Conseil Communal

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 45/2016 par :

OUI : 32 - NON : 0 - ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 16 juin 2016

Le Président
Pascal Contégat



La Secrétaire
Déborah Pernet